# ASSEMBLEE GENERALE 2018.

#### Schweighouse, vendredi 30 novembre 2018 dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.

La séance est ouverte à 20h08.

L’APAAH compte 73 membres à jour de leur cotisation.  En retirant les 11 membres du CA, il y a 62 votants. Le quart soit 19 membres non élus doit être atteint. Grâce à 18 membres non élus présents et 25 procurations de membres non élus, le quorum est atteint et l’AG peut se dérouler conformément aux statuts. Parmi les votants figurent 8 membres élus présents plus 3 procurations de membres élus. Il y a donc en tout 52 votants. L’ AG peut se dérouler conformément aux statuts.

***1. Allocution de bienvenue du vice-président René Ott*.**

« Chers Amis de l’APAAH,

Au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2018. Je sais que, pour certains d'entre vous, il n'a pas été facile de se libérer, notre travail, nos enfants et plus généralement notre vie familiale nous imposant d'autres obligations.

Je salue la présence dans la salle des représentants de la municipalité, adjoints et élus, qui nous font l’honneur de participer à notre AG. M. le Maire étant excusé, je remercie M. l’Adjoint en charge des associations, M. MEDER Rémy, de le représenter. Nous vous donnerons tout à l’heure le temps de prendre la parole.

2018 est l’année de notre 12ième AG ordinaire. Comme tous les ans, elle se déroulera selon l’ordre du jour qui vous a été envoyé et dont je vous rappelle les divers points :

* Approbation de Procès-verbal de l’AG 2017
* Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
* Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
* Rapport de la commission de contrôle des comptes
* Décharge aux trésoriers
* Election du nouveau bureau
* Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
* Fixation du taux des cotisations
* Débat :

Questions des adhérents

* Clôture de l'assemblée générale

Enfin, nous terminerons notre réunion par un verre de l’amitié.

Je vous propose de commencer immédiatement notre AG.

Je déclare l’Assemblée Générale de l’APAAH officiellement ouverte à 20 H 10 précises.

Je laisse la parole à notre secrétaire, M. Gabriel STREBLER pour l’approbation du procès-verbal de l’AG 2017. »

***2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2017.***

Le secrétaire indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2017. L’assemblée ne sollicitant pas sa lecture, il demande si des observations sont à apporter. L’assistance n’ayant pas de remarques à formuler, il soumet au vote le PV de l’AG 2017. Le PV est adopté à l’unanimité.

***3. Rapport moral du Président Serge Kaspar.***

« Comme les années précédentes, l’APAAH a connu en 2018 une activité très intense et relativement fournie.

2018 a vu l’APAAH organiser une bourse aux livres, aider diverses associations, participer à l’achat d’un véhicule PPMR et poursuivre ses projets en RDC avec l’association Foyer de Paix – Grands Lacs. Ainsi, l’APAAH a signé un nouveau projet de partenariat appelé contrat de partenariat N°3 qui comprend deux volets :

* Le premier : achat d’une surjeteuse, de textile et de divers matériels afin d’achever entièrement l’atelier Coupe/Couture. Cela permet aux mamans formées à ce travail de bénéficier d’une autonomie complète.
* Le deuxième : paiement du salaire annuel d’un formateur durant cinq ans au centre de formation du Foyer de Paix à KAMBEHE.

Pour structurer tout ce travail, le bureau de l’APAAH s’est réuni six fois depuis décembre 2017 sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour bien visualiser notre engagement, nous avons fourni environ **1099 h 30** d’heures de bénévolat. Cela représente le temps consacré à faire vivre notre association et le temps investi dans les activités de l’OMSALS.

Ces dernières activités permettent à l’APAAH de prendre toute sa place dans la vie de notre commune. Nous sommes représentés au bureau de l’OMSALS par un représentant élu. Lors des réunions OMSALS/Associations, nous y déléguons une, deux voire trois personnes. Je vous rappelle que notre investissement au sein de l’OMSALS nous permet d’obtenir une partie de notre financement.

Notre association est actuellement forte de 73 membres. Nous avons eu par rapport à l’année dernière un apport de cinq nouveaux membres. Nous rayonnons sur une bonne partie du secteur géographique de Haguenau, voire de Strasbourg et même récemment de Besançon. J’y reviendrai ultérieurement.

Pour faire vivre notre association financièrement, nous avons bien-entendu besoin des adhérents, mais aussi d’assurer des activités permettant de récolter des fonds. Ventes de livres, concerts ou dons nous permettent de réaliser nos divers projets ; le tout avec une bonne gestion assurée d’une main de maître par notre trésorier, Raymond. Nos participations aux diverses activités organisées par l’OMSALS nous assurent une rentrée de fonds non négligeable.

Cette démarche saine est à mettre en lien avec le soutien effectif de la municipalité, sous forme de prêt de salle, de matériel de sonorisation et d’éclairage. Je voudrais remercier tous les acteurs municipaux qui nous ont toujours soutenus, notamment M. le Maire, son Adjoint aux Associations et le service technique principalement au niveau de la salle K.

**Quelles ont été nos activités de 2017-2018 ?**

L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **les samedis 03, 10 et 17 décembre 2017**. Notre présence est très attendue, notamment pour la qualité de nos gâteaux. Suite aux travaux de la place de la mairie, nous étions un peu moins bien placés d’où nos chiffres d’affaire légèrement en baisse. Cette année, nous serons présents le 01, 08 et 15 décembre 2018.

**Mars 2018**, nous avons organisé « une Bourse aux livres » lors du week-end des 17 et 18 mars à la salle du Ski Club de Schweighouse. Grâce à la vente des livres issus des bibliothèques de la Congrégation des Oblats de Strasbourg et de Lyon, nous avons partagé le bénéfice entre les deux entités. Il est à souligner le prêt de la salle à titre gracieux par le Ski Club. Merci à eux.

**Mars 2018**, dernier versement de 229 € pour le contrat de partenariat N°2 avec l’association FDP-GL

**Avril 2018**, versement d’une somme de 300 € pour l’association PROJET 1001 Fontaines.

**Août 2018**, premier parrainage d’enfants afin de leur assurer une scolarité (destiné à des familles pauvres). Une personne contribue à l’heure actuelle au financement de la scolarité de deux enfants sur l’année.

**Septembre 2017**, versement au FDP-GL d’une somme de 1 873 € destinée à l’atelier C/C dans le cadre du contrat de partenariat N°3 qui comprend deux volets :

* Achèvement du projet atelier C/C par l’achat d’une surjeteuse et de textile
* Financement du salaire annuel d’un formateur sur cinq ans à compter de 2019.

**Septembre 2018**, versement d’une somme de 300 € à l’association « Cœur du Togo ».

**Septembre 2018,** est le mois du concert annuel de l’APAAH. Cette année, le concert a été donné avec brio par le groupe vocal « UNIS’SONS et JUNIORS ». Il a été exceptionnel à plusieurs titres ; un concert de qualité comme toujours, mais et surtout un public venu en nombre. Osons rêver qu’à l’avenir, nos adhérents et amis de l’APAAH viendront nombreux sachant que nous tentons toujours d’avoir une programmation variée d’une année à l’autre.

Et je voudrais surtout partager avec vous la joie du groupe vocal et des techniciens « son et lumière » d’avoir eu un tel accueil par l’APAAH à Schweighouse. Nous avons eu plusieurs fois des remerciements de leur part.

Ce concert nous a permis de verser une somme de **2 000 €** à l’Amicale des Amis et Pensionnaires de La Roselière ». Cette somme s’ajoute à celle d’autres organismes (commune, associations, familles, etc..) afin de renouveler le véhicule destiné à transporter les personnes à mobilité réduite de l’établissement.

**Novembre 2018**, versement d’une somme de 400 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

**Entre mars et novembre 2018**, nous avons été des acteurs engagés au niveau de l’OMSALS. Nous avons été présents :

* AG de l’Omsals (2 personnes)
* Rangement des bâches de l’OMSALS
* au « Nettoyage de Printemps », (11 personnes)
* au « Festival du Conte » et « « Fête de la Musique/Nocturne Musicale »,

(6 personnes sur deux jours)

* au « 13/14 juillet », (4 personnes)
* Pass’Loisirs (3 personnes)
* Summerlied (2 personnes merci à eux)
* au « Messti » (2 x 5 personnes)
* à la « Fête des Rues », (6 personnes)
* à la « Marche aux Lampions »/« Marché de Noël » (5 personnes sur 2 jours).

Notre engagement OMSALS est complété par le nettoyage et le repassage des T-Shirts, torchons ou tabliers utilisés lors des différentes manifestations locales. Cela représente sur l’année 2018 : 124 T-Shirts, 103 torchons, 18 tabliers bleus et 12 tabliers blancs. Grand merci à la personne en charge du lavage et du repassage.

Pour 2018, les subventions versées à l’APAAH dans le cadre de notre engagement **OMSALS** représentent :

* activités 2018 OMSALS : 2 100,00 €
* lavage et repassage T-Shirts/Serviettes/Tabliers 2018 OMSALS : 250,00 €

C’est cet engagement qui nous permet entre autre de pérenniser le soutien à nos divers partenaires.

Toutes ces opérations vous démontrent le sérieux de l’association, la qualité de ses finances. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l’heure l’état des comptes de votre association. Merci à toi Raymond pour le sérieux de ton travail.

En parlant de chiffres, une question m’a été posée récemment ; « quelle somme a versé l’APAAH depuis sa création ? ». D’après mes calculs, ce sont 34 800 euros. Sur cette somme, nos contrats de partenariat avec l’association FDP-GL représentent une somme de 16 952 €. Cela fait une moyenne de 2 900 €/an. Quand on sait que les premières années c’était 700, 800 ou 400 euros de versés, nous pouvons nous rendre compte du chemin parcouru.

En poursuivant notre activité annuelle, octobre et novembre sont les mois de préparation de la vente de Noël APAAH au marché hebdomadaire de Schweighouse. Merci à tous les bénévoles, membres actifs du bureau ou adhérents qui préparent qui, divers objets, qui les «***bredele*** » ou d’autres produits artisanaux. Merci à toutes et tous pour votre implication.

Je vous invite à nous rendre visite l’un de ces trois samedis de décembre afin de nous rencontrer autour d’un bol de vin chaud. N’hésitez pas à parler autour de vous de votre association et de ses actions.

Je ne serais pas complet sans vous dire que pour l’exercice 2017-2018, nous franchissons à nouveau la barre de 70 adhérents ; nous sommes exactement 73.

Je ne voudrais pas terminer ma présentation sans dire merci à tous les membres du bureau qui s’impliquent sans compter dans la gestion de notre association, mais également dans toutes nos autres activités. Merci aux adhérents qui nous aident à préparer la salle culturelle ou à divers autres postes lors des concert ou activités de l’OMSALS.

Retenez également la date du **dimanche 16 décembre 2018 à 17 h 30** en l’église St Jacques de Schweighouse-sur-Moder qui verra l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS » y donner son concert de Noël. Partenaires de l’APAAH, comme les années précédentes, ils nous remettront la recette afin de soutenir notre projet 2018. Merci à vous tous ici présents d’en faire de la publicité et surtout d’y inviter vos amis et familles et d’y participer par votre présence.

Pour conclure, je vous propose, par votre vote, d’affirmer que notre association APAAH remplit pleinement sa mission telle que définie dans les statuts. Nous pourrons ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2018 :

|  |  |
| --- | --- |
| RECETTES | 8 799,87 € |
| DEPENSES | 7 306,16 € |
| BENEFICE | 1 492,71 € |
| COMPTE DE REGULARISATION | 167,00 € |
| SOLDE EN BANQUE | 7 426,14 € |

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Fridolin Trautmann ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres du bureau se représentent. Aucun nouveau membre ne se présente. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président René Ott, vice-président

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Mickaël Eppinger, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur

9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes.

Les commissaires aux comptes, Marie-Claude Klieber et Fridolin Trautmann sont reconduits, avec leur accord, pour l’an prochain.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2019 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

## 11. Prise de parole de M. Meder, adjoint au maire et président de l’OMSALS.

M. Meder remercie chaleureusement les membres de l’APAAH pour leur investissement lors des manifestations où ils brillent pour leur savoir-faire sous la houlette avisée de leur président qui se charge souvent de leur préparation. Il invite les personnes de l’assemblée à être présentes le lendemain matin pour le premier samedi de l’avent au marché. Il souligne une nouvelle fois le travail collectif de l’APAAH et reçoit les applaudissements des présents.

***12. Débat.***

*M. Martz demande si, compte-tenu de la bonne santé financière de l’APAAH, des projets sont prévus pour l’utilisation des fonds. Le trésorier lui répond qu’une somme de 2 000 € est gardée comme réserve pour le fonctionnement administratif de l’association. Le reste sert à financer les projets en cours et les actions exceptionnelles auxquelles elle serait appelée à participer. M. Kaspar rappelle le soutien apporté à l’achat d’un véhicule pour les personnes de la maison de retraite, ce pourquoi le président de cette dernière l’en remercie. M. Kaspar souligne également la nécessité d’un fonds de roulement.*

*Quelques questions sur la situation des FDP-GL trouvent leurs réponses grâce au président et au secrétaire.*

***13. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 20 h 45 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge | STREBLER Gabriel |